

En 2021, l'AFL a connu une croissance record du nombre de ses membres

L'AFL, la banque des collectivités locales, a connu en 2021 un développement sans précédent avec 85 nouvelles adhésions de collectivités. Depuis le début de son activité en avril 2015, l'établissement a octroyé un volume total de 5,6 milliards d'euros de crédits et compte désormais 496 collectivités parmi ses actionnaires.

Un nombre record d'adhésions

L'AFL a été rejointe en 2021 par 85 nouvelles collectivités, ce qui constitue la plus forte progression de son histoire. Deux Régions figurent au nombre de ces nouvelles collectivités membres : Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté. D'importantes métropoles comme celles de Rennes et Dijon ont également rejoint l'AFL, ainsi que de nombreuses communes de toutes tailles, en métropole comme outre-mer. 496 collectivités sont aujourd'hui actionnaires, dont 4 régions métropolitaines, 10 départements, 2 collectivités d'outre-mer, 107 EPCI et 373 communes. Cette progression inédite s'est traduite dans le bilan de l'AFL, en portant le total de l'apport en capital initial (total des parts sociales apportées par les collectivités locales) à 243 millions d'euros.

Le mouvement de croissance continuera sur cette lancée en 2022 : « *La Région Nouvelle-Aquitaine a voté en toute fin d'année 2021 sa délibération d'adhésion, et deviendra la cinquième Région membre de l'AFL, confirmant la dynamique d'expansion de l'AFL et la pertinence de son action pour diversifier les sources de financement des collectivités dans cette période de relance des investissements* » indique Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST.

Les chiffres clés :

496

C'est le nombre de collectivités membres de l'AFL (au 31 décembre 2021)

45%

C'est la part de la population française résidant dans une collectivité locale membre de l'AFL

243 millions €

C'est l'apport en capital voté par les collectivités actionnaires.



Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication
lucille.simon@agence-france-locale.fr - 04 69 84 81 04

Une position consolidée auprès des collectivités territoriales françaises

En 7 ans d'activité, l'octroi de 5,6 milliards d'euros de crédit, au moyen de près de 1300 contrats, atteste de la réussite du modèle AFL, banque créée par et pour les collectivités.

Thiébaud Julin, Directeur financier de l'AFL, le confirme : « *L'année 2021 a été marquée chez les collectivités locales par de nombreuses décisions d'investissements, indispensables pour accompagner la sortie de crise. L'AFL a pris toute sa part aux côtés de ses collectivités actionnaires à travers l'ouverture d'une enveloppe de prêts de 1,2 milliard, le maintien de taux d'intérêt très compétitifs. Les collectivités actionnaires de l'AFL pèsent aujourd'hui pour 20% des investissements de l'ensemble des collectivités territoriales de France.*

Pour proposer ces crédits, l'AFL a, au cours de l'année 2021, effectué plusieurs émissions obligataires pour un montant total d'environ de 1,47 milliard d'euros. Les ressources levées au cours de l'année 2021 par l'AFL se sont faites dans des conditions attractives, à une marge moyenne de 24,9 points de base contre la courbe des obligations assimilables du trésor (OAT). L'AFL a notamment réalisé une émission publique de 500 millions d'euros, permettant de toucher 86 investisseurs avec un carnet d'ordres de 2,23 milliards d'euros.

L'attribution à l'AFL de la récompense « Emetteur le plus prometteur 2021 » par CMD Portal atteste des succès de l'établissement sur le marché obligataire.

Les résultats annuels complets de l'AFL seront publiés fin mars

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêts. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

Les chiffres clés :

Plus de 5,6 milliards €
de crédits octroyés par l'AFL
depuis 2015

1,24 milliard €
de crédits octroyés sur la seule
année 2021

80%
C'est la part des consultations
dans lesquelles l'AFL est retenue
en 2021



Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication
lucille.simon@agence-france-locale.fr - 04 69 84 81 04